



Monsieur Le Directeur de la DNGCD,

L'ensemble des OS vous a alerté par une motion d'alerte concernant le traitement réservé aux BSN Antillaises lors du dernier CSA.

Vous nous avez répondu prendre en compte notre alerte et que vous alliez voir les problématiques que nous remontions.

Plus de 2 semaines plus tard nous ne pouvons que constater que mis à part un semblant de dialogue local, cela n'a servi à rien...

La visibilité des agents sur leur planning de travail n'est qu'une apparence, une illusion. Les ordres de service ont des horaires qui peuvent évoluer plusieurs fois dans la journée, des missions en mer sont annulées et remplacées par des services de gestion dont la nécessité est douteuse, les repos hebdomadaires sont décalés sans que les agents en soient informés. Des congés annuels sont décalés unilatéralement et sans justification.

Les effectifs des BSN sont insuffisants, l'attractivité de ces unités est à démontrer, aucune facilité de logement, aucun respect des règles garantissant le respect du repos des agents, pire, ces règles sont délibérément transgressées et il faut que ce soient les agents qui dénoncent l'illégalité de la situation pour que la règle soit appliquée.

Le « bien être au travail » n'est qu'un credo, de la poudre aux yeux pour éviter de voir dans quelles conditions travaillent et vivent les agents. Les exemples qui nous sont remontés ne manquent pas et sont actés dans MATHIEU.

La situation des BSN des Antilles méritent également une attention particulière tant la gestion "singulière" appliquée au mépris de la santé et de la vie familiale, et parfois même de la réglementation interpelle les représentants syndicaux.

Monsieur Le Directeur, **la situation est grave et il est urgent d'agir pour éviter qu'un malheur n'arrive.** Il ne pourra pas être dit : « Nous ne savons pas ». La chaîne hiérarchique est responsable de cette gestion des effectifs, **leur responsabilité sur la sécurité des agents découle de leurs fonctions.**

Votre solution, la tenue d'un GT sur ce sujet qui nous renvoie à des délais intenable pour les agents si rien n'est pas fait pour résoudre ces problématiques managériales.

L'urgence impose que nous demandions la tenue d'une réunion quitte à ce qu'elle se fasse en visio, dans les plus brefs délais, **mais surtout, que les règles de gestion soient immédiatement respectées** : stabilité de la côte des RH, information des agents lors des changements de service, d'annulation de mission, changement d'horaire et respect des congés posés.

Les agents ont droit au respect de leur vie privée.

Soyez assuré Monsieur Le Directeur que le moindre incident recevra le traitement adéquat

Les représentants des personnels de l'intersyndicale,

SNAD CGT, CFDT, SOLIDAIRES, USD FO , UNSA DOUANES